

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT de la CORRÈZE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE DAMPNIAT**

**Délibération n° 2022-39**

Scellé de la Commune de Dampniat  
019-211906805-20220621-2022--39-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2022  
Date de réception préfecture : 23/06/2022

**Nombre de Conseillers**

**En exercice** 14  
**Présents** 12  
**Votants** 13  
**Pouvoir** M. BEYNET à M. GODART

**OBJET : Demande d'aliénations et choix d'un commissaire enquêteur (annule et remplace 2021-48)**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un juin à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune de Dampniat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle habituelle, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, maire.

**Date de convocation du conseil municipal** : 13 juin 2022

**Présents**: Mmes et MM BERNARDIE, CHABOT, GALLAND, GODART, MARGERIT, MARTY, MERAUD, OVTCHARENKO, PEJOINE-MAGNAUDET, PEREIRA, POMPIER et RAYNAL.

**Absents excusés**: M. BEYNET et Mme POIRIER

**Secrétaire de Séance** : Mme RAYNAL

\*\*\*\*\*

Monsieur le maire informe de demandes d'aliénations, d'une part, de Mme Anne-Charlotte NAVES, par courrier en date du 8 février 2021, d'un chemin mitoyen à leurs propriétés situé entre les parcelles AB 258, 259 et la parcelle AB 178 ainsi qu'une partie enclavée sur la parcelle AB 370 et d'autre part de Mme Simone DURCE et Mme Aurélie POIRIER, par courrier en date du 2 juillet 2019, d'une partie d'un chemin rural longeant les parcelles AK 44, 47,48 et 49.

Vu une dernière demande en date du 7 juin 2022 de M. HERBERT-LARUE Kevin concernant une demande d'aliénation d'une parcelle au 170 route de la Francie d'une contenance de 51 m2.

Monsieur le maire rappelle la délibération en date du 25 janvier 2011, précisant que les procédures d'aliénation seront lancées, soit après une troisième demande d'aliénation ou soit dans les deux ans qui suivent la date de la première demande.

Monsieur le maire propose au conseil municipal :

- se prononcer sur ces demandes
- de lancer les enquêtes publiques pour les demandes en cours
- de désigner un commissaire enquêteur

Après délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter toute les demandes d'aliénations
- donner son accord pour lancer les enquêtes publiques
- donner tous pouvoirs au maire pour établir et signer les documents afférents
- de solliciter Mr Pierre MONTEIL, commissaire enquêteur, 48 rue du docteur Bardon 19100 Brive, pour sa réalisation, régler les frais et signer tous documents et actes afférents

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Accusé de réception en préfecture  
019-211906805-20220621-2022--39-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2022  
Date de réception préfecture : 23/06/2022

Pour extrait conforme  
Le maire

The image shows the official seal of the Mayor of Lanquais, Corrèze. The seal is circular and contains the text "MAIRE DE LANQUAIS" at the top and "CORREZE" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Jean-Pierre Bernardie".

Jean-Pierre BERNARDIE